

Décision 17-DCC-228 du 29 décembre 2017

relative à la création d'une entreprise commune entre les sociétés RATP Développement et Keolis

Posted on: 16 janvier 2018 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise commune

Partie notifiante

Stés RATP et Keolis

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

JV

Lire

le texte intégral de la décision

34.32 Ko